

**PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 18 avril 2023 à 20h00**

Etaient présents : Béatrice RICHARD, Gisèle BONNAY, Jean-Pierre SOLEILLAND, Evelyne ROBELET, FORISSIER Laëtitia, Sylvain BERTHEAS, CHOLLET Yann, GROZEILLER Bernard, Paul MIRANDON

Excusés : Bernard CUTILLAS, Patrick VANET (a donné pouvoir à Yann CHOLLET), Fabien GARNIER, Céline BOUILLET,

Quorum : 7 - Secrétaire élue pour la session : Gisèle BONNAY

Ordre du jour

Bâtiment communal :

- Etat d'avancement des travaux, avenants,
- Devis pour les bandes podotactiles
- Etat d'avancement du règlement de la salle des associations
- Bail commercial

Demandes de subventions

Présentation du nouveau PCS

BATIMENT COMMUNAL

Etat d'avancement des travaux

Une partie de réception du bâtiment a été effectuée, avec réserves. L'état des lieux du restaurant a été fait, ce jour, avec le gérant. Le ménage du bâtiment n'a pas été fait correctement comme prévu par les entreprises. Le lot nettoyage était inclus dans le lot plâtrerie. Le Conseil refuse de payer la prestation, un courrier en recommandé avec accusé réception entérinera cette décision.

Le bar est installé. Le restaurant pourra ouvrir.

L'entreprise BEAUX doit présenter un avenant pour la mise en place de prises électriques supplémentaires.

Présentation de devis pour bandes podotactiles

Afin de répondre aux obligations pour respecter les normes d'accès aux handicapés, des bandes podotactiles doivent être mises en place sur les rampes et escaliers extérieurs. Plusieurs devis et procédés sont présentés. Après discussion, le Conseil décide, à l'unanimité de choisir la solution par collage.

Etat d'avancement du règlement de la salle des associations

Sylvain BERTHEAS expose les lignes directives du règlement de la salle des associations élaboré par le groupe de travail. Ce règlement doit être finalisé pour être soumis lors de la prochaine séance.

Bail commercial

Béatrice RICHARD soumet la proposition de bail commercial rédigé. Il est précisé que ce document a été soumis à un avocat et au Trésor Public pour avis. Les remarques reçues ont été prises en compte. Le conseil finalise le projet de bail et l'approuve. Il est rappelé qu'une exonération de loyer pendant 6 mois a été décidée. Les charges, par contre, sont facturées dès le début de la location et seront réglées mensuellement.

DEMANDES DE SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal arrête comme suit les subventions, demandées depuis la dernière séance, qui seront allouées au titre de l'exercice 2023 et en autorise le mandatement, à l'unanimité :

- 1 **Visages de Notre Pilat** : En difficulté, face aux augmentations, l'association sollicite une subvention. Le Conseil estime que la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional du Pilat auraient vocation à apporter des aides financières plutôt que les communes. Gisèle BONNAY précise que cette association, qui édite une revue périodiquement, a été en partie fondée par Tonin CHAVAS et rappelle le travail très intéressant et important que Visages de Notre Pilat apporte à notre territoire, depuis de nombreuses années. Laetitia FORISSIER et Sylvain BERTHEAS soulignent qu'au vu du lien particulier de Chuyer avec cette association, une aide ponctuelle et symbolique pourrait être allouée. Le Conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 80 €.
- 2 **Chuyer pour Tous** : Après deux ans « d'années COVID » où aucune manifestation n'avait pu être organisée, la Commune avait alloué une subvention à Chuyer pour Tous pour permettre d'offrir aux aînés de la commune une après-midi récréative. Le bureau de l'association est motivé pour poursuivre son activité, organiser des manifestations afin de proposer un repas de fin d'année aux aînés de la Commune mais se rend compte qu'il devient trop difficile de pouvoir arriver à un budget suffisant. Aussi, l'association sollicite une aide par la commune. Sylvain

BERTHEAS propose de pérenniser une subvention annuelle au prorata du nombre de bénéficiaires (personnes à partir de 70 ans). Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour verser à Chuyer pour Tous 15 € / an / bénéficiaire.

Questions diverses

- SIEL : Rénovation des EP en LED

Yann CHOLLET rappelle la proposition du SIEL d'équiper la Commune d'éclairage public LED et présente les avantages que pourrait apporter cette opération. Il rappelle que le Parc Naturel Régional du Pilat peut participer au financement afin de réduire le coût final à la Commune. Béatrice RICHARD demande que cette aide soit précisée clairement pour connaître le montant qui serait facturé au final. Ce dossier sera complété et soumis lors de la prochaine séance.

- Etude par rapport au Radon: Gisèle BONNAY rappelle l'étude engagée dans les bâtiments recevant du public, dont l'école, et annonce que les résultats d'analyse du radon sont satisfaisants. Il est préconisé de réaliser un nouveau contrôle dans 10 ans.

La séance est levée à 22h30 La prochaine séance est fixée au 6 juin 2023 à 20h00. Une réunion spécifiquement consacrée à la préparation de l'élection sénatoriale est fixée, sur ordre préfectoral, au 9 juin 2023.

Béatrice RICHARD,

Maire de CHUYER